

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

SEANCE DU 26 JANVIER 2026

Nombres de conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

ADOpte A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 11

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

SUBVENTION

Sous-domaine :

ECLAIRAGE LED

OBJET :

**Action de
développement
durable et
d'économie**

Pose éclairage LED

**Programme 2026
Subvention
SYADEN**

N° 01/2026

L'an deux mille vingt-six, et le 26 Janvier à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 19 Janvier 2026

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Michel GREFFIER, Jean MAURY, Véronique BROUSSE, François DUVERT, Véronique MARCAILLOU, Stéphane AZEMA, Joëlle LEVEJAC, Vanessa SALANDINI, Emilie BELUCHE.

Absents excusés : Janine POUSSE, Christine SANCHEZ, Christophe FOURES.

Mme Véronique BROUSSE a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique à ses collègues que dans le cadre du programme de développement durable et d'économie d'énergie, il est proposé une nouvelle tranche d'installation de luminaires LED.

Elle concerne la «Rue du Pic de Nore ».

Les éclairages autonomes permettront de sécuriser ces zones.

Il dépose sur le bureau de l'Assemblée, le devis de l'entreprise ROBERT qui s'élève à **25 410,93 € HT**, soit **30 493,12 € TTC**.

Compte tenu du montant élevé de cette opération, le Maire propose de solliciter le SYADEN de l'Aude pour une subvention, au titre de la programmation 2026.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, :

- **Approuve** l'avant-projet sommaire établi, pour un montant HT de **25 410,93 €**,
- **Décide** d'inscrire cette opération sur le budget 2026,
- **Sollicite** auprès du SYADEN, une subvention afin d'alléger la charge financière de la commune,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,
Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20260126-20260126DEL01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2026

Publication : 28/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation